

## **Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical**

-----  
**Séance du 05 Avril 2016**

Délégués syndicaux en exercice : 67

**Le Comité syndical, convoqué le 30 mars 2016, s'est réuni salle 101, « La City », 4 rue  
Gabriel Plançon à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT,  
Présidente**

*La séance est ouverte à 18h10 et levée à 19h20*

**Etaient présents :**

**C.A.G.B :** BIZE Thibaut; CAULET Claudine; DEVESA Cyril; DUCHEZEAU Pascal; GALLIOU Françoise;  
LETHIER Michel; LOPEZ François; MAGNIN FEYSOT Christian; MOUGIN Philippe; POUJET Yannick;  
RUTKOWSKI Serge; THIEBAUT Catherine  
**C.C.A.L.L :** MARGUET Vincent; MAIRE Pierre  
**C.C.C.Q :** DAUDEY Pierre; GIRARDIER Dominique; EDME Philippe  
**C.C.D.B.B :** MENESTRIER Jean-François  
**C.C.P.O :** DUCRET Sylvain; PROST Jean-Paul  
**C.C.V.M :** MORALES Roland  
**C.C.V.S.V :** AUBRY Didier; DUPONT Marc; POURET Daniel

**Etaient excusés :**

**C.A.G.B :** BARTHELET Catherine; BESANCON Jean Noel; BOROWIK Roger; BOUSSET Jean-Marc;  
CURIE Pascal; FIETIER Vincent; HUOT Daniel; LEMERCIER Myriam; LOYAT Michel; PREIONI Claude;  
WANLIN Sylvie  
**C.C.D.B.B :** RACLOT Franck; CONTINI Jean-Claude  
**C.C.V.A :** PIQUARD Charles

**Secrétaire de séance :** M. DUCHEZEAU

**Procuration de vote :**

**Mandants :** LAITHIER Didier; FALCINELLA Béatrice  
**Mandataires :** DUCRET Sylvain; CAULET Claudine

**Objet : 3.B Acquisition des terrains par le SYBERT**

## **ACQUISITION DES TERRAINS PAR LE SYBERT**

**Rapporteur :** Yannick POUJET et Pierre DAUDEY, Conseillers syndicaux délégués

Le réseau du SYBERT comporte 18 déchetteries réparties sur son territoire. Ces sites ont été soit transférés dès lors qu'un membre adhère au SYBERT, soit construits par le SYBERT sur des terrains mis à disposition par un tiers (commune, communauté de communes, Conseil Départemental du Doubs, ...).

Ainsi, les investissements en déchetterie (construction, extension, rénovation) ont été réalisés par le SYBERT sur des terrains qui ne lui appartiennent pas. Le SYBERT souhaite devenir propriétaire des terrains afin d'être propriétaire des biens.

La propriété des terrains permettrait au SYBERT de déterminer librement et pertinemment l'implantation de nouvelles déchetteries et non sur des terrains mis à disposition parfois par défaut (sans valeur, sans usage et isolés). En cas de retrait d'un adhérent, le SYBERT pourrait choisir entre céder la déchetterie selon sa valeur ou conserver la propriété de la déchetterie, puis passer une convention d'usage avec la collectivité compétente voisine afin de permettre les échanges croisés d'utilisateurs, comme c'est déjà le cas aujourd'hui.

Les déchetteries ont connu les fréquentations suivantes pour les ménages en 2015 :

- Placey : 57 % CAGB, 41 % CCVM et 2 % autre
- Roulans : 74 % CCVA, 25 % CAGB et 1 % autre
- Bouclans : 74 % CCVA, 25 % CAGB et 1 % autre

Concernant la déchetterie d'Ornans, suite à une réunion de travail entre la Mairie d'Ornans et le SYBERT, il apparaît la possibilité d'acquérir une parcelle jouxtant la déchetterie actuelle et ainsi permettre une extension et un réaménagement complet du site ; ceci permettrait, entre autre, d'implanter une plate-forme de stockage temporaire des déchets verts en vue d'un broyage et d'une valorisation en filière de co-compostage agricole de proximité.

Ainsi, il est proposé le principe d'engager une démarche d'acquisition en 2016 prioritaire sur les terrains des déchetteries de Placey, Roulans, Bouclans et Ornans. L'acquisition définitive fera l'objet d'une délibération au cas par cas, délibération à fournir systématiquement au notaire en charge de la tractation.

Pour ce faire, le SYBERT sollicitera auprès des propriétaires, une estimation de France Domaines, afin de plafonner le prix de la transaction.

**A l'unanimité les membres du Comité Syndical se prononcent favorablement sur le principe d'engager une démarche d'acquisition des terrains prioritairement pour les déchetteries de Placey, Bouclans, Roulans et Ornans.**

Pour extrait conforme,  
La Présidente du SYBERT,  
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 26  
Contre : 0  
Abstention : 0

 Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité  
Reçu le 13 AVR. 2016